

GUIDE POUR LES AUTEURS

Avant de soumettre un article au BJMS, les auteurs doivent lire et se conformer aux règles suivantes :

I. Éthique de la recherche

Les études impliquant des sujets humains devraient adhérer à la [Déclaration d'Helsinki révisée en 2013 – Principes éthiques pour la recherche médicale impliquant des sujets humains](#).

Les patients ont droit à une vie privée qui ne doit pas être violée sans consentement éclairé. Les informations d'identification, y compris les noms, les initiales ou les numéros d'hôpital, ne doivent pas être publiées dans des descriptions écrites, des photographies ou des pedigrees, sauf si les informations sont essentielles à des fins scientifiques et que le patient (ou parent ou tuteur) donne son consentement éclairé par écrit pour la publication.

Selon l'[ICMJE](#), masquer la région oculaire sur les photographies de patients est une protection inadéquate de l'anonymat.

Les études impliquant des animaux de laboratoire doivent suivre les directives éthiques appropriées telles que la [loi sur le bien-être animal](#), la [loi de 1993 sur les animaux](#), et la [directive 2010/63/UE relative à la protection des animaux utilisés à des fins scientifiques](#).

II. Éthique de la publication

Batna Journal of Medical Sciences exige l'adhésion des auteurs aux normes éthiques de la rédaction scientifique prescrites par le Comité d'éthique des publications ([COPE](#)) et le Comité international des éditeurs de journaux médicaux ([ICMJE](#)) (<http://www.icmje.org/>).

1. Contenu tiers dans les documents en libre accès

Les articles BJMS ne peuvent pas inclure de matériel pour lequel les auteurs ne disposant pas des autorisations de réutilisation Open Access.

Pour obtenir la permission de réutiliser, les auteurs doivent contacter le titulaire des droits. L'auteur correspondant doit transmettre les autorisations conjointement avec le manuscrit lors de la soumission.

2. Paternité

L'[ICMJE](#) recommande que la paternité soit basée sur les 4 critères suivants :

1. Contributions substantielles à la conception ou à la conception du travail ; ou l'acquisition, l'analyse ou l'interprétation des données pour le travail ;
2. Rédaction ou révision critique de l'œuvre pour contenu intellectuel ;
3. Approbation finale de la version à publier ;
4. Accord sur la responsabilité de tous les aspects du veiller à ce que les questions relatives à l'exactitude ou à la l'intégrité de toute partie du travail fait l'objet d'une enquête appropriée et résolu.

L'inclusion ou l'exclusion d'une personne ne répondant pas aux 4 critères spécifié par l'ICMJE est une violation des exigences éthiques de la revue.

Les contributeurs qui ne remplissent pas les 4 critères de paternité précédant ne doivent pas être énumérés comme auteurs, mais ils doivent être remerciés à la fin de l'article.

Les auteurs doivent remplir, signer le formulaire de paternité et le transmettre à la rédaction du BJMS.

3. Plagiat

La vérification du plagiat la première étape du processus de révision du manuscrit.

Selon le [dictionnaire Merriam Webster Online](#) le plagiat est définit comme:

- voler et faire passer (les idées ou les mots d'un autre) comme les siens ;
- utiliser (la production d'un autre) sans créditer la source ;
- commettre un vol littéraire ;
- présenter comme nouvelle et originale une idée ou un produit dérivé d'une source existante

Tout article soumis fera l'objet d'une recherche active de plagiat par la rédaction du BJMS et s'il y a suffisamment de preuves de plagiat :

- avant l'acceptation, l'article est immédiatement rejeté et l'auteur en est informé.
- après acceptation du manuscrit, l'auteur assumera toutes les conséquences juridiques. Le manuscrit sera retiré et l'auteur ne pourra plus publier d'articles dans BJMS.

4. Processus d'examen des manuscrits par les pairs

Tout manuscrit soumis à la rédaction du BJMS subit trois différentes évaluations :

1. La rédaction effectue une première évaluation du manuscrit quant à sa portée, sa pertinence, sa qualité, son originalité, son intérêt pour le lectorat, etc. le manuscrit est également soumis à une recherche active de plagiat.
2. Il sera ensuite envoyé pour une deuxième évaluation ou rejeté s'il ne répond pas aux critères.
3. La deuxième évaluation du manuscrit est réalisée en double aveugle (Double blind peer review) par deux examinateurs externes choisis par la rédaction.
4. La rédaction prendra en compte les opinions des deux experts et décidera d'accepter, de rejeter ou de demander une révision.
5. Si la décision est la révision, l'auteur disposera de suffisamment de temps pour examiner les commentaires et réviser son manuscrit.
6. L'auteur doit s'assurer que sa réponse et le manuscrit révisé abordent correctement tous les points soulevés par les examinateurs et / ou la rédaction.
7. Le manuscrit révisé sera réévalué une dernière fois par la rédaction, avant la mise en pdf, ensuite une notification d'acceptation est envoyée à l'auteur.

III. Politique relative aux plaintes

Cette procédure s'applique aux plaintes concernant les politiques, procédures ou actions de la rédaction de BJMS. Toute plainte est la bienvenue car elle nous offre l'opportunité de nous améliorer. Nous visons à répondre rapidement, de manière constructive et courtoise. Le rédacteur en chef et le personnel de BJMS feront tout leur possible pour régler les choses le plus rapidement possible de la manière la plus appropriée, tout en offrant un droit de réponse si nécessaire.

1. Définition

La plainte est définie comme suit :

- Désaccord avec une décision que nous avons prise ou quelque chose que nous avons publié ;
- Penser qu'il y a eu un échec de la procédure (par exemple, un long retard ou une réponse grossière – ou une grave erreur de jugement) ;
- La plainte doit porter sur un sujet qui relève de la responsabilité de BJMS et sur le contenu ou la procédure.

2. BJMS prend en considération les plaintes suivantes

- Plaintes concernant la paternité
- Plaintes pour plagiat
- Publication multiple, en double, simultanée/Soumission simultanée
- Conflits d'intérêts non divulgués
- Erreurs des examinateurs ou actes concurrentiels préjudiciables des examinateurs.

3. Comment faire une plainte

Les plaintes concernant le contenu rédactionnel doivent être déposées dès que possible après la publication, de préférence par courrier électronique à l'adresse mail suivante : batnajms@gmail.com